

RAPPORT DE LA TABLE RONDE : LE DÉPLOIEMENT D'EXPERTS DANS LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES DE PAIX

12 septembre 2000
Ottawa

Le 12 septembre 2000, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a réuni des représentants d'ONG, des fonctionnaires, des experts et des professionnels pour déterminer comment élargir la gamme des ressources et des compétences professionnelles mises à contribution dans les opérations de soutien de la paix. La table ronde s'est concentrée sur trois grands secteurs : la justice, l'administration publique et la protection des enfants. Les participants comprenaient M^{me} le juge Ellen Macdonald (Cour supérieure de l'Ontario), Paul Larose-Edwards (CANADEM), Marianne Wightman (Déploiement, MINUK), Susan Brown (ACDI) et Peter Oldham (directeur adjoint, Direction de la sécurité régionale et du maintien de la paix, MAECI).

I. Résumé des principales recommandations

Principales questions et recommandations découlant de la table ronde d'une journée :

1. Pour faciliter la participation des juges (et, en général, des membres de la communauté juridique et judiciaire), des fonctionnaires et d'autres Canadiens aux opérations de soutien et de consolidation de la paix, il faudrait examiner les obstacles systémiques qui les empêchent d'y prendre part. Les participants mentionnent particulièrement la limite d'âge imposée par les Nations Unies, qui interdit le déploiement de personnes de plus de 63 ans dans le cadre des opérations de soutien de la paix. Certains recommandent que le gouvernement du Canada prenne immédiatement des mesures à ce sujet.
2. Il faudrait ménager un environnement accueillant pour les fonctionnaires (et d'autres) qui souhaitent contribuer aux opérations canadiennes de soutien de la paix. Des communications appropriées seront importantes pour encourager ceux qui sont disposés à contribuer à l'intérieur comme à l'extérieur de l'administration gouvernementale.
3. Il y a d'importantes ressources au Canada à partir desquels on pourrait établir des listes d'experts en protection des enfants pour les opérations de soutien de la paix. Les autres domaines d'expertise possibles du Canada comprennent le désarmement, la démobilisation ainsi que la réintégration et le recyclage des anciens combattants. Le Canada pourrait également développer un créneau dans le domaine de la création de capacités en période préélectorale. Certains participants sont d'avis qu'au lieu de participer à la surveillance des élections, qui n'accomplit généralement pas grand-chose à long terme, le Canada devrait faciliter les négociations sur le partage des pouvoirs entre les parties en conflit qui se présentent à des élections.

18967271